



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

**N° Spécial**

**15 Décembre 2021**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DRIHL du 15 Décembre 2021**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT</b>	<b>Page</b>
DRIHL/SHRU N°2021-65	10.12.2021	Arrêté préfectoral modificatif de l'arrêté n°2019-32 portant nomination des membres de la commission départementale consultative des gens du voyage des Hauts-de-Seine.	3

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET  
DU LOGEMENT

**Arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2021-65 du 10 décembre 2021  
modificatif de l'arrêté n°2019-32 portant nomination des membres de la commission  
départementale consultative des gens du voyage des Hauts-de-Seine**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**Vu** la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, notamment le IV de son article 1<sup>er</sup> ;

**Vu** le décret n°2001-540 du 25 juin 2001 modifié relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale consultative des gens du voyage ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Anne CLERC, en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2019-32 du 26 juillet 2019 portant nomination des membres de la commission départementale des gens du voyage des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2019-76 du 27 septembre 2019 modificatif de l'arrêté préfectoral n°2019-32 du 26 juillet 2019 portant nomination des membres de la commission départementale des gens du voyage des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le courrier de l'association des maires des Hauts-de Seine du 1<sup>er</sup> décembre 2020, celui du président de la métropole du Grand Paris du 24 mars 2021 et la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du conseil départemental des Hauts-de-Seine renouvelant les représentants des communes, des établissements publics territoriaux et du conseil départemental ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** L'article 2 de l'arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2019-32 du 26 juillet 2019 modifié par l'arrêté préfectoral DRIHL-SHRU n°2019-76 du 27 septembre 2019 portant désignation des membres de la commission consultative des gens du voyage est modifié comme suit :

« b) Représentants désignés par le conseil départemental des Hauts-de-Seine :

Membre titulaire	Membre suppléant
Madame Marie-Pierre LIMOGÉ <i>Vice-Présidente du Conseil départemental</i>	<i>Pas de désignation</i>
Monsieur Yves RÉVILLON <i>Vice-Président du Conseil départemental</i>	<i>Pas de désignation</i>
Monsieur Vincent FRANCHI  <i>Conseiller départemental</i>	<i>Pas de désignation</i>
Madame Dominique TRICHET-ALLAIRE  <i>Conseillère départementale</i>	<i>Pas de désignation</i>

c) Représentant désigné par l'association des maires des Hauts-de-Seine

Membre titulaire	Membre suppléant
Monsieur Patrice PINARD <i>Adjoint au Maire de Clichy-la-Garenne</i>	Madame Muriel RICHARD <i>Adjointe au Maire de Suresnes</i>

d) Représentants désignés par l'assemblée des communautés de France sur proposition de l'association des Maires des Hauts-de-Seine :

Membre titulaire	Membre suppléant
Monsieur Patrick JARRY <i>Vice-Président de l'EPT Paris Ouest La Défense</i>	Madame Andrée GENEVOS <i>Conseillère territoriale à l'EPT Paris Ouest La Défense</i>
Madame Claire ARNOULT <i>Conseillère territoriale à l'EPT Boucle Nord de Seine</i>	Monsieur Laurent NOËL <i>Conseiller territorial à l'EPT Boucle Nord de Seine</i>
Monsieur Benoît BLOT  <i>Conseiller territorial à l'EPT Vallée Sud Grand Paris</i>	Monsieur Jean-Patrick GUIMARD  <i>Conseiller territorial à l'EPT Vallée Sud Grand Paris</i>
Madame Angéline BOURDIER-CHAREF  <i>Conseillère métropolitaine à la Métropole du Grand Paris</i>	Monsieur Éric CÉSARI  <i>Vice-président de la Métropole du Grand Paris</i>

**ARTICLE 2 :** Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice de l'unité départementale de l'hébergement et du logement des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État et notifié aux intéressés.

Nanterre, le vendredi 10 décembre 2021

Le préfet

Laurent HOTTIAUX

Délais et voies de recours :

Conformément à l'article R. 421-1 du Code de Justice Administrative (CJA), la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le Tribunal Administratif (TA) de Cergy-Pontoise situé 2-4, boulevard de l'Hautil 95 027 CERGY-PONTOISE. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>